

Destinataires

Bureau confédéral, DSC, UD, Fédérations

Vanves, le 25 janvier 2023

FGTA-FO : résolution de la Commission Administrative Fédérale du 25 janvier 2023

La Commission Administrative Fédérale de la FGTA-FO, réunie à Vanves le 25 janvier 2023, rappelle l'importance de la mobilisation syndicale pour défendre le système des retraites.

Une réforme inutile, injuste et largement rejetée par les salariés

Une réforme inutile financièrement

La CAF affirme que, conformément aux conclusions du rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites), il n'y a pas de problème de financement des retraites mais un problème d'emploi.

La CAF rappelle que le « déficit » du système à combler en 2027 serait de 12 milliards d'euros. Une somme à rapporter aux 300 milliards collectés chaque année par le système et aux 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties ni garanties.

La « retraite des morts »

La CAF dénonce une réforme qui oblige les salariés à travailler au-delà de l'espérance de vie en bonne santé (63 ans pour les hommes, 64 pour les femmes). Pour rappel, 25% des salariés les plus pauvres sont déjà décédés avant 62 ans.

Les seniors mis à l'index

La CAF dénonce une réforme en total décalage avec le marché du travail. Plus de la moitié des seniors sont sans emploi ou en retraite anticipée. Un simple index (indicateur relatif au taux d'emploi des salariés de plus de 55 ans) et l'absence de sanction pour les entreprises où l'emploi des seniors ne progresse pas sont largement insuffisants au regard des enjeux.

Une aggravation des inégalités femmes-hommes

Pour la CAF, il est inacceptable que cette réforme aggrave les inégalités entre les femmes et les hommes. L'âge d'annulation de la décote resterait à 67 ans or la décote est injuste pour les carrières incomplètes et pèse plus particulièrement sur les femmes. L'étude d'impact de la réforme commandée par le gouvernement anticipe un relèvement de l'âge de départ lié à la réforme de sept mois en moyenne pour celles-ci, contre cinq mois pour les hommes. Cet écart ne cesserait de s'accroître pour les générations suivantes. Aujourd'hui, à la retraite, les femmes perçoivent en moyenne 40% de moins que les hommes.

Une fabrique à invalides et chômeurs

Pour la CAF, le recul de l'âge de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation va créer non pas des retraités mais des invalides, notamment du fait de l'absence d'avancées sur la prise en compte de la pénibilité des métiers, et des chômeurs. Ce sont donc les salariés, l'assurance-chômage et les régimes de pensions d'invalidité qui vont faire les frais de la réforme des retraites. Pour la CAF, ce ne sera ni plus ni moins qu'un transfert de charges !

Le détournement des cotisations

Les cotisations doivent servir à financer le système de retraites et non d'autres dépenses. Les récentes déclarations gouvernementales qui accolent le financement de certains projets comme la transition écologique, l'école ou la santé à la manne dégagée par la réforme sont inacceptables. Pour la CAF, il est particulièrement scandaleux que ce détournement des cotisations se fassent au détriment des salariés aux carrières longues qui vont surcotiser.

Les revendications fédérales

La CAF revendique le retrait de la réforme.

La retraite étant liée à la carrière, la priorité est d'assurer des carrières complètes pour chacun. La CAF revendique donc de réelles avancées dans la lutte contre les inégalités au travail, l'amélioration des conditions de travail, la lutte contre le faible taux d'emploi des seniors afin d'améliorer le niveau des pensions tout en augmentant les recettes du régime.

La CAF réaffirme son soutien aux principales revendications de la Confédération FO :

- Renforcer le maintien dans l'emploi des travailleurs seniors : Favoriser l'embauche des seniors, aménager les fins de carrière, sanctionner le licenciement des seniors.
- Renforcer la formation professionnelle et également la transmission professionnelle, notamment intergénérationnelle.
- Conditionnement des aides aux entreprises à des résultats efficaces en matière d'emploi des seniors.
- Encourager la négociation collective, à la fois pour l'emploi des seniors mais également pour les questions d'égalité au travail et l'emploi des jeunes.
- Prendre en compte la question de la pénibilité sur l'ensemble de la carrière, en réintégrant les 4 critères d'expositions supprimés (postures pénibles, vibrations mécaniques, manutention manuelle des charges, exposition à des agents chimiques dangereux), en ajoutant un critère sur l'exposition aux risques psychosociaux, et en prenant réellement en compte la poly-exposition.
- Lutter contre les inégalités femmes/hommes au travail : une réelle égalité salariale pour les femmes permettrait d'augmenter les cotisations et donc les recettes du régime. Il faut également lutter contre les temps partiels imposés, notamment en instaurant pour l'employeur une obligation de cotiser sur un temps plein.
- Renforcement des petites pensions et minima sociaux et/ou élargissement des critères d'éligibilité (ASPA, pensions de réversion).
- Augmenter les salaires pour augmenter les cotisations retraites et cotisations sociales.

Appel à une mobilisation massive le 31 janvier

La CAF rappelle que le 19 janvier, lors de la première journée de mobilisation interprofessionnelle, plus de 2 millions de personnes ont défilé dans les rues pour dire non à la réforme des retraites !

Pour la CAF, ce large succès vient conforter ses revendications et permet de réaffirmer ses lignes rouges : pas d'allongement de la durée de cotisation, pas de recul de l'âge de départ !

La CAF se félicite que, dans les cortèges de cette mobilisation record, de nombreuses équipes syndicales de la FGTA-FO ont porté haut les couleurs de notre Fédération. Aussi, la CAF remercie l'ensemble des délégués, syndicats, adhérents, salariés et retraités qui se sont mobilisés pour exprimer leur refus d'une réforme injuste, inutile et très majoritairement rejetée par les Français.

La CAF soutient l'ensemble des initiatives destinées à faire reculer un gouvernement isolé.

À la suite du communiqué intersyndical du 19 janvier, la CAF appelle l'ensemble de ses militants et adhérents à faire grève et à manifester le mardi 31 janvier pour amplifier le combat et faire plier l'exécutif.

Adoptée à l'unanimité